FÉVRIER 2016

BORMES
LES MIMOSAS

le Mag

n°6

www.ville-bormes.fr / facebook Bormes les Mimosas ville officiel

VILLE DE BORMES LES MIMOSAS

SOMMAIRE & INFOS PRATIQUES

SOMMAIRE

Edito	p3
Interview du maire - vœux 2016	p4 à 9
Noël dans la cité	p10 et 11
Les talents en lumière	p12
Regard sur les travaux	p13
Paroles d'élus - Brèves du conseil	p14
Carnets naissances, mariages, décès	p15

Retrouvez toute l'actualité de votre ville
sur

www.ville-bormes.fr
&
facebook : bormes les mimosas officiel

Bormes le Mag : où se le procurer ?

Le nouveau magazine de la commune est distribué dans les boîtes aux lettres des résidents à l'année. Il est à votre disposition à l'hôtel de ville, à l'office de tourisme et dans de nombreux commerces de la cité.
Pour tout problème de distribution, merci de contacter le service communication en envoyant un email à : communication@ville-bormes.fr

Bormes le Mag est également téléchargeable sur le site internet de la ville (www.ville-bormes.fr) dans la rubrique "la mairie".

Les actualités de la ville

Pas un jour sans qu'un évènement, une rencontre, un rendez-vous... ne se passe à Bormes les Mimosas. Pour être informé, au quotidien, de toute l'actualité de votre commune, n'hésitez pas à vous connecter sur la page facebook de la ville (Bormes les Mimosas ville - officiel) ou sur le site internet www.ville-bormes.fr.
Vous y trouverez des informations sur les évènements à venir mais aussi des retours en photos et vidéos de tout ce qui fait de Bormes une cité vivante et attractive !

Bormes les Mimosas le Mag

Publication municipale
Directeur de la publication : François Arizzi
Dépôt légal : en cours
Impression Zimmermann
Papier normes écologiques et encres végétales
Réalisation maquette et articles : service communication, mairie de Bormes - 04 94 05 34 50, 1 place St-François
Photo couverture Damien Bonfils
Photos Mag : Morgane Auffret, Carole Amaro, DR
Service communication

PEFC 10-31-1934 Certifié PEFC pefc-france.org

EDITO
du maire

Chers amis Borméens,
Si 2015 a été une année difficile pour de multiples raisons que nous connaissons tous, elle s'est fort heureusement achevée de belle manière à Bormes les Mimosas.
En effet, les festivités et éclairages de Noël dernier ont été étoffés au village et le Pin de Bormes a vu, pour la première fois, des animations prendre possession de ce quartier si important dans la vie de notre commune.
Des illuminations renforcées, un manège pour les plus petits, trois jours de fêtes avec un marché de noël, des ateliers pour les enfants, des promenades en calèche, des parades du cirque et spectacles de rues, une parade lumineuse, … mais aussi une crèche napolitaine et des contes italiens au musée Arts et Histoire ou, encore, le concert de gospel en l'église St-Trophyme, ont régalé petits et grands.
Avec le repas de fête et les colis pour nos aînés, nous avons voulu permettre à tous d'aborder les fêtes de fin d'année dans les meilleures conditions.
2016 vient de débuter. Elle a commencé sous les meilleurs auspices. Le 5 janvier, je viens de signer au conseil départemental du Var, avec mon homologue, le maire du Lavandou, l'acquisition de l'emprise foncière nécessaire à la construction de la future maison funéraire intercommunale. À cette occasion, Marc Giraud, le président du conseil départemental, nous a confirmé que les travaux de l'élargissement du pont de la route de Bénat, sur le Batailler, débuteraient à la rentrée 2016.
Enfin, en ce début d'année, avec l'ensemble du conseil municipal, j'ai eu le plaisir d'accueillir 850 personnes au gymnase Pierre Quinon pour la traditionnelle cérémonie des vœux à la population. Vous êtes de plus en plus nombreux à participer à ce rendez-vous citoyen qui me permet, une fois l'an, de faire le bilan de l'année écoulée et de vous donner les grandes lignes de notre action pour l'année qui commence.
Vous trouverez, dans les pages suivantes, les points forts énoncés à cette occasion , mais permettez-moi, une fois encore, de renouveler à chacune et chacun d'entre vous mes meilleurs vœux pour 2016.

François Arizzi
Maire de Bormes les Mimosas
Vice-Président de la Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures

Le Parc Gonzalez récemment labellisé "Jardin remarquable"

Le label "Quatre Fleurs" confirmé, le prix de la diversité végétale attribué

C'est par un courrier signé de la main du président du comité national des villes et villages fleuris, Paul Roncière, que la ville de Bormes les Mimosas a reçu la confirmation de son label "Quatre Fleurs" mais aussi l'attribution d'un nouveau prix, celui de la "diversité végétale". L'occasion, pour le jury national, de souligner, une fois de plus, la qualité du fleurissement et le travail mis en place par la municipalité au travers de son service des espaces verts.
"*Tout est harmonieux et réalisé avec soin, chaque arbre, chaque arbuste, a trouvé sa place dans chacun des recoins et détours des rues de la ville... Le vieux village est un jardin botanique à lui tout seul; il incarne mieux que jamais la volonté d'un jardinier de diversifier le patrimoine végétal de sa commune*".

Le comité souligne ainsi la qualité des choix des végétaux, leur mode d'entretien respectueux, le travail réalisé sur l'arrière-plage de la Favière et la gestion environnementale qui répond aux critères du label. Une preuve, une fois de plus, que le palmarès conséquent de la commune, fruit de plusieurs générations d'élus et de jardiniers municipaux, est un investissement quotidien pour le plus grand plaisir des yeux des Borméens comme de leurs visiteurs.

INTERVIEW du maire
LES VŒUX 2016

Retour avec le premier magistrat, François Arizzi, pour évoquer, suite à la cérémonie des vœux les grands thèmes abordés le jeudi 7 janvier 2016 devant un gymnase Pierre Quinon comble

Monsieur le maire, l'année dernière, au lendemain des attentats de Charlie Hebdo, votre première cérémonie des vœux à la population était marquée par les évènements. Cette année encore vous avez souhaité débuter votre discours par les tragiques attentats qui ont frappé le pays…

François Arizzi : J'ai effectivement souhaité rendre hommage aux victimes de ces lâches attentats. Mais, j'ai aussi choisi et cela était une autre façon de les honorer, de rester pudique sur le sujet pour ne pas répéter ce que tant d'autres avaient dit avant moi.

Au-delà du devoir de mémoire et de recueillement j'ai tenu à faire passer le message d'une France debout, qui ne reculera pas, qui ne courbe pas le dos, qui continue d'avancer, d'innover, de vivre en somme.

"J'ai tenu a faire passer le message d'une France debout, qui ne reculera pas, qui ne courbe pas le dos, qui continue d'avancer…"

Est-ce pour cela que vous avez souhaité donner un ton optimiste à cette soirée des vœux ?

J'ai voulu principalement parler de Bormes, des Borméennes et des Borméens, du bilan de l'année écoulée et de nos projets d'avenir. C'est notre jeunesse qui a été touchée lors des attentats de Paris, j'ai donc choisi d'ouvrir mon intervention sur deux thèmes importants.

Tout d'abord, la jeunesse, qui représente notre avenir, au travers du conseil municipal des jeunes. Leur travail en 2015 a été très efficace, nul doute que la continuité sera assurée avec les nouveaux élus de 2016.

Mais aussi la fraternité, au travers de notre intercommunalité amicale, apaisée, avec nos voisins du Lavandou.

Après le conseil municipal des jeunes, vous avez annoncé la création prochaine d'un conseil des sages. Mettre en place des outils de démocratie participative semble vous tenir à cœur ?

Fraternité, démocratie participative, sont des sujets chers à mon équipe. En 2014, je vous avais promis d'agir autrement, avec tous les élus qui m'entourent, je tente quotidiennement de le mettre en œuvre.

L'an dernier, je vous faisais part du nombre très important de rendez-vous honorés en huit mois, mais aussi de la mise en place des référents de quartier.

En 2015, le rythme de ces rendez-vous n'a pas faibli. D'autre part, des réunions de quartiers se sont déroulées dans six quartiers différents, complétées par d'autres rencontres, afin de résoudre des problématiques spécifiques.

Chacune d'entre elles vous a massivement mobilisé, montrant votre attachement à notre démarche de dialogue.

"C'est la preuve que, même au sein du conseil municipal, nous écoutons et entendons tous les avis en toute transparence, avec sérénité, au point de donner l'envie à certains de nous rejoindre"

C'était véritablement une attente importante. Nous allons pérenniser ces rencontres pour en faire des moments forts de la vie de notre cité.

De plus, notre page facebook diffuse de l'information quasi en continu, vous êtes près de 3500 abonnés à la suivre quotidiennement.

Nous continuons dans cette démarche et le conseil des sages sera l'outil mis en place en 2016, afin de nous apporter l'expérience et l'expertise de nos aînés.

Vous avez aussi prôné l'ouverture au sein du conseil municipal ?

Absolument ! La meilleure preuve de cette ouverture est la demande d'adhésion, au groupe "Ensemble pour Bormes", de Christine Maupeu, conseillère municipale qui appartenait à l'opposition *(voir p14)*, lors du conseil municipal du 27 janvier 2016. C'est la preuve que, même au sein du conseil municipal, nous écoutons et entendons tous les avis en toute transparence, avec sérénité, au point de donner l'envie à certains de nous rejoindre. C'est pour moi une véritable satisfaction et nous avons accepté cette demande avec enthousiasme.

Autre évolution importante, les relations avec la commune voisine du Lavandou franchissent le cap de la mutualisation. Pouvez-vous nous en dire davantage ?

L'an dernier je me félicitais de la reprise des relations amicales et cordiales avec la commune du Lavandou, symbolisée par une nouvelle clé de répartition pour les dépenses du SIPI, passant à 50/50 au lieu des 60/40 en cours jusqu'alors.

Cette année encore, un autre exemple symbolise la sérénité retrouvée dans les relations Borméo-lavandouraines.

Fidèle à ses engagements, le maire du Lavandou était à nos côtés afin de demander au préfet du Var de différer d'un an l'intégration du SIPI dans un Plan d'Aménagement pour la Prévention des Inondations (PAPI) regroupant, entre autres, La Londe, Le Lavandou et Bormes.

L'objectif ? Permettre au Lavandou de financer, en 2016 et 2017, les aménagements prévus sur Bormes, comme Bormes l'a fait en 2014 et 2015 sur le Lavandou.

Par ailleurs, en 2015, avec les élus de nos deux communes, nous sommes allés plus loin que de simples déclarations d'intention et d'affection mutuelle en franchissant le cap de la mutualisation dans un grand nombre de domaines.

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu et trois axes de mutualisation définis :

- la gestion associative,
- les services techniques,
- la définition intercommunale de projets structurants.

Concernant les associations, de nombreux clubs sont déjà

De G. à D. : Patrick Martinelli, maire de Pierrefeu, Gil Bernardi, maire du Lavandou, François Arizzi, maire de Bormes les Mimosas, Patricia Arnould, conseillère départementale, François de Canson, maire de La Londe les Maures, président de MPM et conseiller régional, Violaine Arizzi, suppléante au conseil départemental, Marc Giraud, président du conseil départemental, Christian Simon, maire de La Crau et conseiller régional, Jean-Michel Couve, député du Var, Gilbert Perugini, maire de Cuers.

intercommunaux. Nous travaillons sur les poches de résistance et harmonisons nos subventions.

Concernant les services techniques, nous envisageons un système de mise à disposition réciproque du matériel d'usage occasionnel, de même lors de son renouvellement.

Concernant les projets structurants, une conclusion s'imposait : éviter de réaliser deux fois le même équipement, comme cela a pu être le cas par le passé.

Plus concrètement, vous avez parlé de projets structurants qui vont voir le jour. Lesquels ?

Première illustration, la maison funéraire. Mardi 5 janvier, nous avons finalisé l'achat au conseil départemental, dans le quartier du Pin de Bormes, de l'emprise foncière nécessaire à la réalisation de notre maison funéraire commune.

Je n'oublie pas notre caserne des pompiers intercommunale. Nous avons souhaité que ce regroupement ait une incidence positive sur les participations financières de nos villes au Syndicat Départemental de Secours et d'Incendie du Var (SDISS).

Marc Giraud, président du conseil départemental et Françoise Dumond, présidente du SDISS nous ont entendu et ont su trouver les arguments, afin que le conseil d'administration valide un nouveau mode de calcul rééquilibrant les efforts sur le territoire varois.

"La dotation globale de fonctionnement baisse chaque année depuis 2014 pour atteindre un million d'euros de moins en 2017"

Mais aussi, à terme et sans être exhaustif :

- les CCFF de nos deux communes seront hébergés dans les mêmes locaux, au Lavandou,
- nos deux crèches s'harmoniseront en alternant leurs congés et leurs dates de fermeture.
- les jeunes des deux communes profiteront des infrastructures qui leur seront aménagées, aussi bien au Lavandou qu'à Bormes : je pense notamment à la future maison des ados de Bormes.
- le calendrier de nos animations et de nos évènements est enfin harmonisé.

La mutualisation va devoir dépasser le cadre du bassin de vie borméo-lavandourain pour gagner celui de la communauté de communes Méditerranée Porte des Maures. Quelles vont être les avantages pour Bormes les Mimosas ?

Dans le cadre du conseil communautaire, les élus de Méditerranée Porte des Maures, travaillent notamment sur la mise en œuvre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), qui impose aux communautés de communes de mutualiser un maximum de compétences et d'en transférer d'autres.

Pour citer, les plus importantes :

Les compétences "prévention des inondations" (PAPI) ainsi que la "gestion des milieux aquatiques", la GEMAPI, mais aussi l'entretien des pistes DFCI (défense des forêts contre les Incendies).

Cela permettra à Bormes de toucher enfin des subventions dont la ville s'est privée jusqu'à ce jour, faute de faire partie d'un syndicat mutualisé des forêts.

Qui dit "subventions", dit également "finances"... Pouvez-vous nous en dire davantage sur la situation des finances borméennes ?

Tout d'abord, laissez-moi vous dire que la situation financière de Bormes les Mimosas est saine. Et pourtant, l'état ne nous fait actuellement aucun cadeau, bien au contraire.

D'un côté, il diminue très fortement les dotations aux collectivités territoriales, et d'un autre il augmente de manière insupportable les charges obligatoires qu'il fait peser sur les communes.

Pour parler clairement et mesurer ce que cela représente pour Bormes les Mimosas, il faut savoir que :

- la dotation globale de fonctionnement (ce que l'état nous reverse) baisse chaque année depuis 2014 pour atteindre un million d'euros de moins en 2017.
- la forte augmentation des cotisations patronales nous aura coûté 200 000 euros de plus en 2015.
- la mise en place des rythmes scolaires s'élève à 100 000 euros.

De plus, la commune de Bormes les Mimosas est considérée comme une commune riche. Elle doit donc alimenter un fond de péréquation, redistribué à des communes de France dites "plus modestes". Entre

2013 et 2015, période où nous étions en état de catastrophe naturelle, c'est une augmentation de 72% qui nous a été infligée, la somme reversée atteignant 152 000 euros.

Entre 2013 et 2015 nos marges de manœuvre ont donc diminué de l'équivalent de 12% de notre fiscalité locale.

Enfin, il faut tenir compte des baisses de subventions et participations des autres collectivités (le conseil départemental, notre communauté de communes Méditerranée Porte des Maures), elles aussi touchées par la baisse des dotations.

Au total notre budget se voit amputer de plus de 2 millions d'euros par an !

Et c'est la même chose pour toutes les communes. Nous nous sommes donc tout naturellement associés à l'appel de détresse, lancé le 19 septembre dernier, par l'association des maires de France. Appel relayé dans la plupart des villes et villages de notre pays, toutes tendances politiques confondues.

Les Borméens doivent-ils s'attendre à une augmentation de leurs impôts ?

C'est une décision très difficile à prendre, qui ne pourra être utilisée qu'en dernier ressort lorsque toutes les sources d'économies auront été traquées.

Pour l'instant, rien n'est encore figé. Nous travaillons encore sur le budget 2016.

Nous devons, de plus, faire face aux imprévus toujours plus nombreux.

Les deux derniers en date :

⇨La réfection du caniveau de la rue Carnot qui est en cours et paraissait simple. Il a en fait révélé des malfaçons qui nous obligent à reprendre tout l'enrobé de la rue.

⇨Le mur de soutènement de la place St-François, au dessus de la cour de la police municipale, présente depuis peu des fissures alarmantes et nécessite d'être renforcé d'urgence.

Coût de ces deux opérations imprévues, plus de 90 000 euros.

"Grâce à cette gestion, l'équivalent de 16% de fiscalité sur deux exercices budgétaires a été absorbé"

Quelles sont les pistes que vous avez explorées pour réduire les coûts ?

Depuis avril 2014, nous avons :

- baissé (hors subvention aux associations) les budgets des services de 10%.
- remplacé seulement 20% des agents qui partaient en retraite.
- maîtrisé pour la première fois la masse salariale, malgré la forte augmentation des cotisations, des avancements de grades, des changements d'indices dus à l'évolution normale des carrières de nos agents.
- réduit nos renforts saisonniers. Par exemple, ceux de la police municipale sont passés de 23 recrutés en 2014 par nos prédécesseurs, à 12 en 2015.
- diminué les recrutements saisonniers aux services techniques, et aux espaces verts.
- proposé des solutions alternatives moins onéreuses pour quelques petits services à la population qui coûtaient cher.
- différé plusieurs investissements en étalant les opérations sur plusieurs exercices.
- mis en place les conseils municipaux dématérialisés: les élus suivent désormais les séances sur leur tablette personnelle ou sur l'écran installé à cet effet.

Nous faisons en sorte qu'il n'y ait pas de petites économies, la chasse au gaspillage doit être le leitmotiv de chaque élu et de chaque agent de la commune. Nous ne négligeons aucune piste et continuerons dans cette voie, jusqu'à la fin du mandat.

Grâce à cette gestion, l'équivalent de 16% de fiscalité sur deux exercices budgétaires a été absorbé.

Vous avez donc, malgré toutes ces charges, pu réaliser des travaux et des actions en 2015. Pouvez-vous nous en rappeler quelques-uns ?

En bref et sans entrer dans les détails nous avons :

- remporté la bataille de la pollution visuelle en respectant notre promesse électorale de faire démonter les grands panneaux 4x3 qui dénaturaient l'entrée de notre village.

Je ne saurais trop vous rappeler l'importance de ces projets pour nos jeunes qui, même en travaillant, ne peuvent se payer un logement sur Bormes et sont obligés de partir vivre ailleurs, dans des communes où le prix du foncier est moindre. Notre devoir est de tout faire pour les garder sur Bormes

▸ continué les travaux de lutte contre les inondations dans le cadre du SIPI pour un montant de 2 M d'euros.

▸ fidèles à nos promesses, nous avons renégocié avec le Yacht Club de Bormes, la prorogation de l'avenant de la concession portuaire pour 25 ans, afin de leur permettre de réaliser la mise en sécurité du port par le réaménagement de la digue; projet en attente depuis 2008. Cette renégociation s'est soldée positivement par une augmentation de plus de 50% de la redevance portuaire en faveur de la collectivité, passant de 80 000 euros à 130 000 euros par an.

▸ Bormes les Mimosas a obtenu le label extrêmement rare de "jardin remarquable" pour le Parc Gonzalez.

▸ une nouvelle charte graphique avec un nouveau logotype moderne a été réalisée.

▸ le portail famille est prêt et sera mis en ligne début 2016, en attendant le nouveau site internet dans le courant de l'année.

▸ de très nombreux travaux de réhabilitation, d'embellissement ont été réalisés, comme par exemples deux courts de tennis, des logements communaux, les jardinières, barrière et bancs de la place Saint-François,...

Les projets pour 2016 sont eux aussi nombreux. Que va découvrir la population pour cette nouvelle année ?

En 2015, nous avons lancé les études et réglé les difficultés administratives de plusieurs gros dossiers, qui vous sont proposés en ce début d'année.

⇨La maison funéraire tout d'abord. L'étude pour choisir le mode de fonctionnement est en cours (gestion municipale ou délégation de service public).

⇨Concernant le haut débit, l'appel d'offre est lancé. Le village, le pin, le mont des roses, la partie ouest du chemin du train des pignes et une partie de la route de Cabasson sont concernés. Coût des travaux 350 000 euros. Une tranche optionnelle est prévue pour la Favière, en fonction de nos disponibilités financières.

⇨Les projets pour les logements sociaux et en accession à la propriété pour jeunes actifs, situés au Pin de Bormes, à la place du parking de l'ancienne coopérative agricole et sur le terrain de plus d'un hectare au clos Charlot sont lancés. Les travaux débuteront dans le cours de l'année si les permis ne sont pas attaqués. Je ne saurais trop vous rappeler l'importance de ces projets pour nos jeunes qui, même en travaillant, ne peuvent se payer un logement sur Bormes et sont obligés de partir vivre ailleurs, dans des communes où le prix du foncier est moindre. Notre devoir est de tout faire pour les garder sur Bormes.

⇨Un concours d'architecte est en cours de lancement pour la future maison des ados. Nous veillerons particulièrement à l'esthétisme de cette réalisation située à l'entrée directe de notre commune.

⇨Nous avons acquis deux terrains bâtis au Pin de Bormes. Cette maîtrise foncière nous permettra, à terme, en fonction de nos finances, de repenser et réaménager la place du Pin.

⇨Nous avons acquis un terrain d'un hectare, sur la route de Cabasson, qui permettra la réalisation d'un lotissement communal ou de logements en accession à la propriété.

⇨Enfin, nous allons continuer la mise en place des réseaux pour le raccordement à l'assainissement collectif du quartier de la Verrerie. Tous ces travaux et acquisitions seront réalisés en autofinancement, sans emprunter un seul euro.

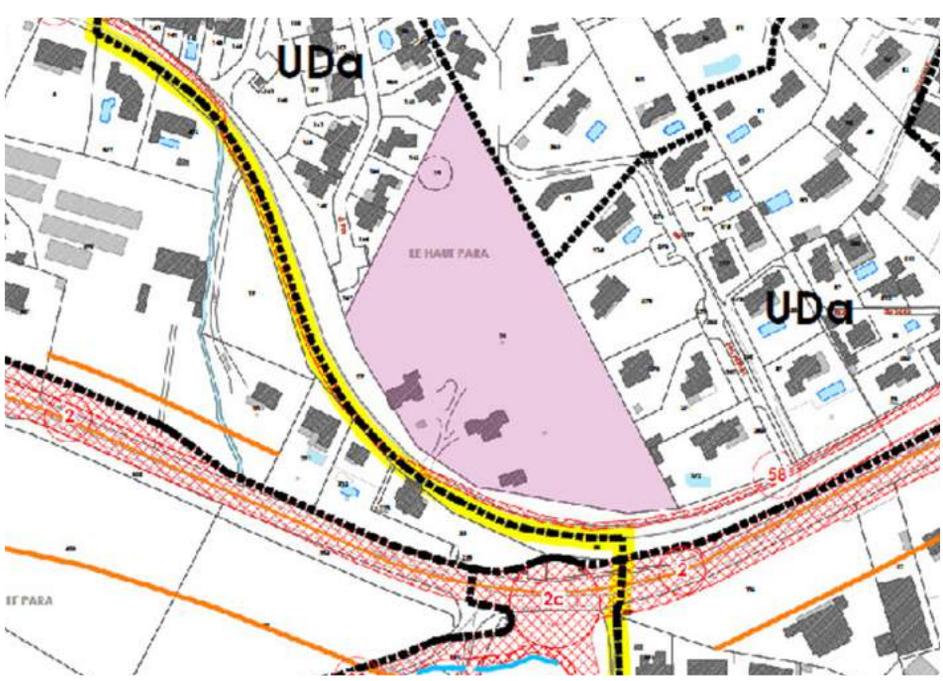

Terrain du Clos Charlot, chemin du Train des Pignes

Projet place du Pin

Ceci, grâce à la rigueur budgétaire que nous avons mise en place et aux économies ainsi dégagées, mais aussi par la cession à venir de deux terrains à bâtir, trop pentus pour envisager d'y réaliser un équipement public.

Pour conclure, c'est sur un maire dégagé de ses obligations professionnelles que les Borméens peuvent désormais s'appuyer. Etait-ce important pour vous de pouvoir vous consacrer pleinement et plus tôt que prévu, à votre rôle de premier magistrat ?

Depuis septembre dernier, je suis dégagé de mes obligations professionnelles, totalement disponible pour ma mission au service de la population.

J'avais promis, lors de la campagne, de l'être fin 2017, c'est avec deux ans d'avance que je tiens cet engagement.

Cette présence à temps plein ne sera pas de trop pour faire avancer les dossiers et être, plus encore, avec toute l'équipe "Ensemble pour Bormes", à l'écoute et au service de nos concitoyens.

Enfin je renouvelle à toutes les Borméennes, à tous les Borméens, mais aussi à tous les lecteurs de ce numéro de "Bormes le Mag" mes meilleurs vœux pour 2016.

François Arizzi
Maire de Bormes les Mimosas

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes

UN Noël PARTAGÉ

À la veille des fêtes de fin d'année, petits et grands Borméens ont reçu la visite du père Noël avec son cortège d'instants magiques. L'occasion pour le maire, François Arizzi, accompagné de l'ensemble du conseil municipal, d'apporter quelques présents et d'aller à la rencontre des administrés.

546 colis de noël ont été distribués à des personnes seules et 326 à des couples. 384 convives ont choisi de prendre part au repas festif : des actions menées par le docteur Isabelle Canonne et l'équipe du CCAS à l'attention des aînés de la commune.

La magie de Noël : cirque et éditions colorées pour les bambins du centre multi-accueil. Arrivée du père Noël et livres pour les écoliers de l'école maternelle, goûter pour les élèves de l'école élémentaire. Distribution de cadeaux par le grand-père à barbe blanche aux bouts de choux non-scolarisés,... autant de moments inoubliables pour les familles.

LA Cité EN FÊTE

Le rideau des festivités de fin d'année s'est tout d'abord levé au quartier du Pin pour se poursuivre au village. Deux sites pour des animations autour du thème du cirque, programmées dans la continuité par Catherine Casellato et Daniel Monier, adjoints : manège, marché de Noël, animations de rue, ateliers créatifs, concert gospel, déambulation féérique avec distribution de lampions, pastorale aux saynètes disséminées dans le village, chapiteau éphèmère à salle des fêtes, contes et exposition au musée, vitrines des commerçants et fenêtres des particuliers décorées... Une organisation innovante permettant à la municipalité de diffuser un long week-end d'animations pour célébrer Noël.

LES Talents en lumière

Dans les roulettes d'un athlète

A 35 ans, Jean-Marc Febvay est connu dans la cité du mimosa pour son métier de policier municipal qu'il exerce depuis près de 10 ans. Pourtant, lorsqu'il retire l'uniforme et enfile ses rollers, c'est une toute autre personnalité qui apparaît ! C'est un peu après l'adolescence que le jeune homme, originaire de Lyon, attrape le virus et se lance, avec passion, dans la pratique quotidienne du roller. Il se dirige rapidement vers le slalom vitesse et artistique, la descente et le slide.
Début 2010 il se lance dans la compétition et se hisse jusqu'à la quatrième place des athlètes français en slalom vitesse et se classe 98ème sur le plan mondial.

Une passion que Jean-Marc choisit de partager auprès de la jeune génération dans le cadre des cours qu'il donne au sein de son club toulonnais, le Roller Sports Club Toulonnais qui détient le titre de champion du monde en roller soccer sous la houlette de son président Anthony Avella, sportif reconnu dans la pratique.
En 2016, le policier municipal chaussera à nouveau ses roulettes pour de grands rendez-vous! Etapes de coupe de France, championnat d'Europe, première étape de coupe du monde (certainement en Pologne) et championnat du monde (prévu en Chine) sont ainsi au programme du sportif borméen en catégorie slalom vitesse et slide. Et pour ceux qui voudraient encourager Jean-Marc, au mois de juillet c'est une autre compétition qui l'attend : "*Je représenterai mon club aux 24 heures du Mans roller en catégorie solitaire. L'objectif, faire le plus grand nombre de tours en 24 heures !*"
A n'en pas douter, les Borméens supporteront leur représentant !

Le nouveau conseil Municipal des jeunes

L'émotion était à son comble à l'occasion de la première séance plénière du nouveau conseil municipal des 16 jeunes élèves de CM1 à la 3ème. Accueillis par le premier magistrat, François Arizzi, par la première adjointe Christiane Darnault, par Magali Tropini adjointe déléguée à la jeunesse et aux sports et par Véronique Pierre, conseillère municipale, les enfants ont pu exprimer leurs motivations et recevoir des mains du maire leur écharpe de conseiller.
L'occasion également pour les "anciens" du CMJ de transmettre, de manière symbolique, le flambeau. En présence de leur animatrice Nathalie Aparicio sous la direction de Cécile Gattus.

Travaux à venir pour le pont de la route de Bénat

En prévision des travaux qui vont être réalisés pour l'élargissement du pont sur la RD298 menant à la route de Bénat, François Arizzi, maire de Bormes les Mimosas, Gil Bernardi, président du SIPI, Marc Giraud, président du conseil départemental, les services techniques et le maître d'oeuvre se sont retrouvés devant l'ouvrage. L'édifice qui a été le sujet de travaux d'urgence à la suite des inondations de l'année passée, va être prochainement démoli puis reconstruit. Objectif de ce projet porté par le conseil départemental et le SIPI : élargir le gabarit de celui-ci pour faire face aux nécessités hydrauliques. Le planning prévisionnel fixe les travaux entre octobre 2016 et juin 2017. Une déviation sera alors organisée pour la circulation des véhicules. Les travaux avançant d'aval vers l'amont, le renforcement des berges borméennes en direction de Cabasson suivra dans la continuité.

Le tennis club fait peau neuve

La réhabilitation de deux courts de tennis engagée par la municipalité s'est achevée dans les délais prévus. Après la pose de tout-venant, d'un enrobé, d'une résine de finition puis de peinture, les membres de la structure ont pu prendre possession des deux terrains flambants neufs qui répondent à leur besoins. Une surface plus souple, avec un niveau de rebond satisfaisant et une vitesse de balle conservée, privilégiant le confort des usagers : des atouts non négligeables grâce à un procédé qui s'avère moins traumatisant que les surfaces en béton.

Rue Carnot, un nouveau caniveau central

Les travaux de la rue Carnot sont en cours avec la réalisation d'un nouveau caniveau central. L'ancien caniveau trop accentué, va être remplacé par un dénivelé plus progressif, constitué de pavés, qui apportera plus de sécurité à la mobilité des piétons. Les travaux supervisés par les services techniques s'achèveront début février.

Concession du Port

Le maire François Arizzi et Jean-Paul Meunier, président du yacht-club, international de Bormes les Mimosas ont signé un avenant à la concession du port de notre commune. Un rendez-vous qui marque officiellement l'engagement de ces deux partenaires, dans le projet de réalisation de la digue au large du site. Une entreprise qui permettrait de protéger les infrastructures portuaires en cas de forts vents d'Est. Cet avenant qui prolonge la concession du port au yacht-club, permettra à celui-ci d'amortir le coût des travaux qu'il prendra entièrement à sa charge. "*Ce projet qui est soumis à l'obtention d'une réponse favorable de la préfecture, a fait l'objet d'une demande au titre de code de l'environnement, en juillet 2015. Si le préfet donne son autorisation, après enquête publique, le chantier pourra démarrer à l'automne 2016*" a précisé Jean-Paul Meunier.

Lors de ce rendez-vous, ce fut aussi l'occasion pour Christian Lisot, maître du port, de célébrer son départ en retraite et d'accueillir son successeur Didier Abba, en présence des élus et de Jean-Pierre Gastaud, directeur du port.

BRÈVES du CONSEIL

paroles d'élus

Toujours avec Bormes 2000 - Nicole Pestre, Rania Mekerri, André Denis, Joël Benoit

A l'an que ven, se sian pas mai que sian pas mens !

Notre village est un havre de Paix au milieu d'un monde chaque jour plus violent. Attentats, massacres aveugles, la France et le Monde ont traversé 2015 au fil des drames.
Que souhaiter pour l'année nouvelle?
Pour le Monde: plus de vivre ensemble, plus de tolérance, moins de fanatisme, plus de Paix
Pour chacun de vous: la santé d'abord puis tout ce qui fait le bonheur, du travail pour tous, de l'Amour, et de l'Amitié
Pour Bormes, auquel nous sommes tant attachés: qu'il continue à se développer harmonieusement dans un climat serein et sûr et que notre vieux village conserve son caractère typiquement provençal qui est notre richesse et fait l'admiration de tous

Souhaitons enfin ne pas connaître à nouveau les inondations qui ont touché tant d'entre nous. Les travaux sont lancés, tout avance et nous suivons avec attention les aménagements programmés pour prévenir ces cataclysmes.
M. Le maire, lors de la cérémonie des vœux, a cité tout ce que vos élus ont pu faire malgré des subventions plus rares et des dotations de l'Etat en forte baisse. Il est juste de préciser aussi que tout ceci a pu se réaliser grâce à la trésorerie solide et à la large capacité d'autofinancement héritée de la gestion rigoureuse de la municipalité sortante sous la conduite d'Albert Vatinet.
Notre souhait, et nous y veillerons, est qu'une même conscience préside aux choix de la nouvelle équipe.
Bonne Année à toutes et tous et vive Bormes !

Lors de la dernière séance du conseil municipal, le mercredi 27 janvier 2016, Christine Maupeu, conseillère municipale de la liste minoritaire "Bormes Demain" a souhaité faire une intervention:

Christine Maupeu et Claude Faedda

Monsieur le Maire, chers collègues élus,
Je voudrais en préambule à mon propos, rappeler le sens de mon engagement lors des élections municipales de 2014.
Je me suis présentée, car j'ai estimé qu'il était temps pour Bormes de passer à une nouvelle génération d'élus, plus proches des besoins réels des Borméennes et des Borméens.
Pour moi l'objectif primordial était là, plutôt que la promotion d'une équipe ou d'une autre.
Contrairement à certains membres de la liste "Bormes Demain" conduite par Serge Defond, à laquelle j'appartenais, je n'ai donc pas considéré le résultat des élections municipales comme une défaite, mais j'ai pris acte de la volonté de changement des Borméens, volonté que je partageais, et du choix qui avait été clairement exprimé.
J'ai donc immédiatement souhaité travailler pour le bien de Bormes, ce que n'ont pas compris bon nombre de mes anciens colistiers et notamment la tête de liste, qui ont coupé tout contact avec nous. Avec Claude Faedda, depuis deux ans, nous prenons et assumons nos décisions seuls, confirmant pour ma part, la disparition de "Bormes Demain".
Lors du premier conseil municipal, vous aviez promis, M. le Maire, l'ouverture, offrant ainsi la possibilité de travailler en collaboration avec votre équipe, à tous les élus minoritaires souhaitant œuvrer pour les Borméens.
Cette promesse, aussi bien vous, que votre équipe l'avez tenu, et c'est suffisamment rare pour être souligné.
Nous avons appris à collaborer ensemble, le travail fourni est de qualité, des liens se sont créés, toutes les conditions ont été réunies pour que je me sente parfaitement à l'aise au sein de votre équipe.
C'est donc tout naturellement, après m'en être entretenu avec mon ami Claude et certains de nos anciens colistiers, que j'ai pris la décision de siéger en tant que conseillère municipale indépendante.
Mais souhaitant aller au bout de ma démarche, je vous demande monsieur le maire, mesdames et messieurs les élus "d'Ensemble pour Bormes" de bien vouloir accepter mon rattachement officiel à votre équipe.
Cette démarche, je l'ai mûrement réfléchie, car elle est difficile à entreprendre, elle sera forcément mal perçue par certains, elle va me valoir de nouveau des remarques désobligeantes voire insultantes, mais tout cela je l'assume.
Je souhaite en conclusion m'adresser aux Borméens qui nous ont fait confiance, pour leur dire que mon choix n'est ni un abandon, ni une trahison, mais bien au contraire le respect du sens profond de mon engagement, à savoir donner un nouvel élan à Bormes dans l'intérêt de tous.
Aujourd'hui cet élan est porté par François Arizzi, notre maire et par l'équipe "Ensemble pour Bormes". Je vous remercie de votre attention.

Christine Maupeu

Suite à l'intervention de Christine Maupeu, Claude Faedda a également souhaité préciser :

Prenant la parole après ma colistiere Christine Maupeu, je tiens à confirmer ses propos, ses dires et constats concernant la liste sur laquelle nous avons tous deux été élus, Bormes Demain.
En effet, la tête de liste Serge Defond et nos anciens colistiers nous ayant totalement délaissés et abandonnés, sans soutien, ne partageant plus du tout ce qu'ils deviennent, je siégerai désormais au sein du conseil municipal de façon indépendante.

Claude Faedda

CARNET DE NAISSANCE

Ils sont nés récemment…

26/08/2015	Epp Yaelle
02/09/2015	Hourcade Ava
03/09/2015	Lescure Arthur
03/09/2015	Lescure Théo
27/09/2015	Mechehoud Mouad
07/10/2015	Runde Mélie
10/10/2015	Bey Ethan
14/10/2015	Joubin Célia
19/10/2015	Richter Marlon
24/11/2015	Lame Hugo
30/11/2015	Minard Maud

La commune souhaite la bienvenue à ces nouveaux petits Borméens et ses plus sincères félicitations aux jeunes parents

CARNET DE MARIAGE

Ils se sont dit «oui»

21/08/2015	De Vigan Guillaume et Boulain Géraldine
21/08/2015	Marie Alexandre et Mimari Sophie
12/09/2015	Jalais Florent et Vinet Laurence
12/09/2015	Champourlier Maxime et Derible Manon
15/09/2015	Schweitzer Anthony et Centro Magali
19/09/2015	Tagayi Eric et Pitoiset Sophie
19/09/2015	Schultz Christophe et Bontron Brigitte
03/10/2015	Vandaele Franck et Gioberto Christelle
03/10/2015	Privé Thierry et Denis Sarah
10/10/2015	Cachard Fabrice et Lemoine Sabrina
17/10/2015	Cordier Bruno et Jeanguillaume Nathalie
23/10/2015	Van Caenehem Carl et Donzel Agnès
24/10/2015	Castan Jean-Michel et Casubolo Providence
19/12/2015	Felices Nicolas et Ripert Angélique

La municipalité présente tous ses vœux de bonheur aux jeunes mariés et aux familles ainsi réunies

CARNET DE DEUIL

Ils nous ont quitté dernièrement

28/08/2015	Madame Roux Denise (née Delecourt)
01/09/2015	Monsieur Ruiz Julien
01/09/2015	Madame Blondel Chantal (née Niezabytowski)
11/09/2015	Monsieur Dancoing Alain
18/09/2015	Madame Wehrle Jacqueline (née Baschiéri)
20/09/2015	Monsieur Grillon Jean
	Madame Pichaud Marie-Louise (née Pelloux)
17/10/2015	Monsieur Goudercourt Raymond
19/10/2015	Madame Sébastia Muriel (née Pacouret)
24/10/2015	Madame Ripert Paulette (née Billo)
31/10/2015	Monsieur Rodet Dominique
19/11/2015	Madame Grillon Micheline (née Schmids)
22/11/2015	Madame Guillin Claudine (née Serouart)
30/11/2015	Monsieur Gaillard Jacky
03/12/2015	Monsieur Ferret Jean
08/12/2015	Monsieur Daumas Jean

La ville présente ses plus sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches

corso Fleuri

BORMES LES MIMOSAS

DIMANCHE **28**
FÉVRIER 2016

Affiche : Alexandra Banti

CORSO-FLEURI-BORMES.COM
33 (0)4 94 01 38 38

BORMES LES MIMOSAS · Var Conseil Général · Région PACA · France bleu Provence